

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Sont autorisées à participer toutes les personnes âgées d'au moins 18 ans et domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein. Sont exclus du concours les personnes de moins de 18 ans, les collaborateurs du groupe SOCAR Energy Holdings, leurs proches et les collaborateurs de Swiss Helicopter AG, de Tamedia SA ainsi que des agences de publicité participantes. La participation n'est liée à aucune obligation d'achat. Le gain n'est pas transmissible et ne peut être versé en espèces. Le gagnant reçoit un avoir/un bon de Swiss Helicopter d'une valeur de CHF 2000.–. Autres prix: 10 × 1 carte cadeau SOCAR d'une valeur de CHF 200.– et 20 × 1 carte cadeau SOCAR d'une valeur de CHF 100.–. Le gagnant consent à ce que SOCAR ou Swiss Helicopter AG utilisent à titre gratuit son nom et sa photo en lien avec le prix remporté à des fins de marketing. Le participant consent à ce que Tamedia SA et MOBILEtechnics SA transmette ses données pour le tirage au sort des prix.

SOCAR exclut toute obligation de garantie de quelque sorte et toute garantie. SOCAR ne saurait être responsable notamment d'un quelconque préjudice corporel ou matériel en cas d'accident, conformément à l'ordonnance sur le transport aérien. En réservant son vol en hélicoptère, le gagnant accepte les conditions générales de Swiss Helicopter AG. Tout recours juridique est exclu. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Le fournisseur du système d'exploitation est ni interlocuteur ni sponsor et n'assume aucune responsabilité s'agissant des gains du concours. Le gagnant sera informé par téléphone. La participation au concours n'est possible qu'une seule fois par personne. Date limite de participation: chaque lundi à minuit, pendant la durée de la campagne, c'est-à-dire du 26 mars au 20 mai 2019. Le gagnant sera informé le mardi suivant avant 18 h 00.